

# Quelques mots à propos des sources lumineuses artificielles

Autor(en): **Reiss, R.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **15 (1903)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-524706>

## **Nutzungsbedingungen**

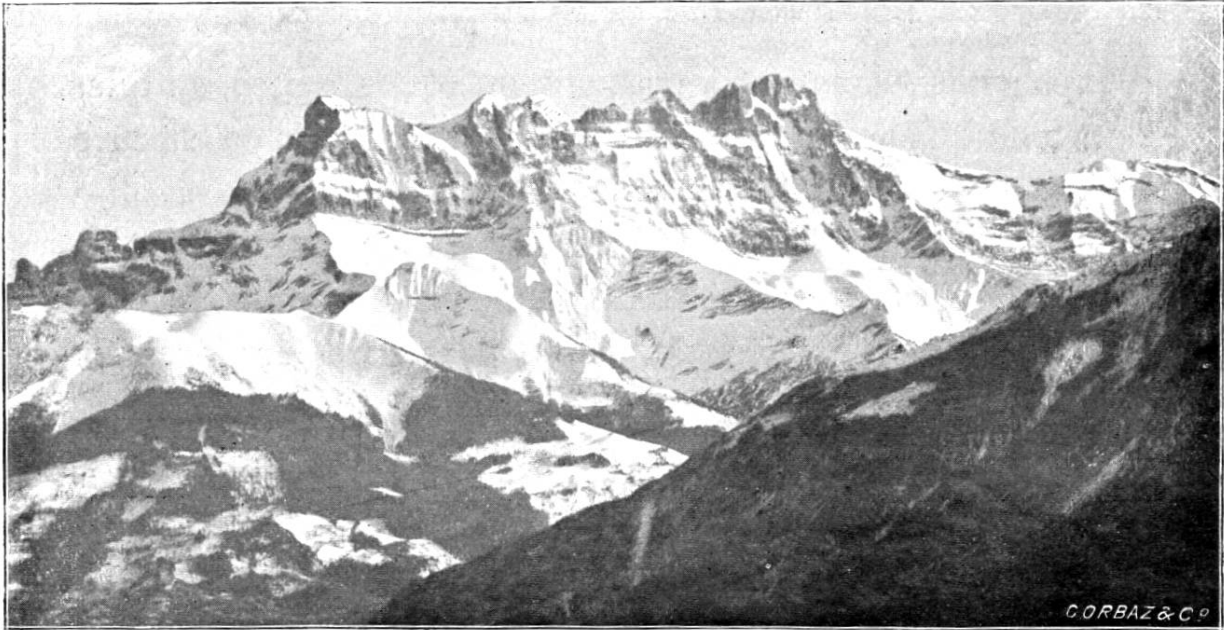
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



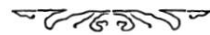
Phot. obtenue par le Téléphot Vautier-Dufour et Schar.

## QUELQUES MOTS

A PROPOS

# des sources lumineuses artificielles

par le Dr R.-A. REISS.



Il y a à peine trois ou quatre années qu'une violente polémique s'est engagée entre partisans et adversaires des sources lumineuses artificielles, cela surtout en Allemagne. Quelques maisons de commerce ayant lancé, à grand renfort de réclame, de nouveaux dispositifs d'éclairage artificiel, une partie des artistes de la lumière ne parlait rien moins que de supprimer complètement la lumière solaire; d'autres, en revanche, ne voulaient pas croire au mérite de la lumière artificielle et la condamnaient sans avoir pris la peine d'examiner ce genre d'éclairage. Maintenant que le gros de l'orage est passé, qu'on a pu rassembler des documents et coordonner les résultats, nous allons essayer

d'exposer ici, sans parti pris, en quelques lignes, la question telle qu'elle se présente actuellement et d'en discuter les avantages et les inconvénients.

Disons d'entrée que les essais de photographie à la lumière artificielle ne datent pas d'aujourd'hui. En 1851 déjà, Aubrée, Milliet et Leborgne faisaient leurs premiers portraits à l'aide de la lumière électrique. En 1857, à Londres, on emploie la lumière du gaz. En 1859, Crookes fait ses premiers essais avec la lumière au magnésium. Enfin, le père Nadar se servait de la lumière artificielle pour exécuter des photographies dans les catacombes de Paris.

Mais l'éclairage artificiel, qui ne peut être produit pratiquement que par la lampe à arc ou les poudres magnésiques, dites „poudres éclairs“, n'a été employé qu'accidentellement, c'est-à-dire dans des cas exceptionnels. Le photographe d'autrefois se servait de la lumière solaire. Rares étaient les professionnels ne travaillant qu'à la lumière artificielle, à la lampe à arc. Pourtant il existait, depuis presque une trentaine d'années, des ateliers à Londres et à Paris qui n'utilisaient pour leurs poses que la lampe à arc. Survinrent les appareils modernes à sources lumineuses artificielles : d'abord ceux à base de poudres magnésiques, ensuite les lampes à arc spéciales. Les fabricants font valoir qu'avec leurs dispositifs le photographe est absolument indépendant du jour, souvent fort mauvais, surtout en hiver, et qu'en outre, en utilisant la lumière artificielle pour ses poses, il est dispensé de construire ou de louer des ateliers spéciaux, d'un prix assez élevé dans la plupart des cas. N'importe quelle pièce peut facilement être transformée, à peu de frais, en atelier photographique. Enfin, les auteurs de ces dispositifs prétendent presque tous que les résultats obtenus avec leurs appareils sont supérieurs à ceux produits par la lumière solaire. Ces prétentions sont-elles fondées ? Nous allons le voir.

Enumérons d'abord les avantages des sources lumineuses artificielles.

Il est incontestable qu'avec un système d'éclairage artificiel bien combiné, l'opérateur est relativement indépendant. Il peut faire des poses n'importe où, à condition qu'il connaisse à fond sa lumière. Mais disons tout de suite qu'un grand nombre des dispositifs laissent beaucoup à désirer. Nous signalons plus loin les défauts les plus fréquents de ces appareils. Cette indépendance de la lumière solaire est excessivement précieuse durant les mois d'hiver, où, depuis trois heures de l'après-midi, la lumière manque souvent complètement ou est tellement mauvaise que, malgré tous les soins possibles, l'opérateur n'obtient que des clichés fort médiocres. Une source lumineuse artificielle, remplaçant entièrement l'éclairage solaire ou le complétant du moins partiellement, est, dans ce cas, d'une utilité incontestable.

Le second argument des admirateurs des sources lumineuses artificielles a également sa valeur. La faculté d'installer un atelier photographique n'importe où, même dans une chambre manquant complètement d'éclairage diurne, est certainement un grand avantage, surtout pour les photographes commençants et ne disposant pas de capitaux considérables, car, il ne faut pas le dissimuler, l'aménagement raisonné d'un atelier vitré entraîne des frais souvent assez grands. Avec une installation pour la lumière artificielle, à la poudre magnésique bien entendu et non pas à l'électricité, les dépenses d'aménagement sont réduites à leur minimum : l'appareil photographique, la source lumineuse, deux ou trois écrans, des chaises et un fond, c'est tout. L'installation d'un service électrique est beaucoup plus chère et entraîne des frais d'entretien considérables.

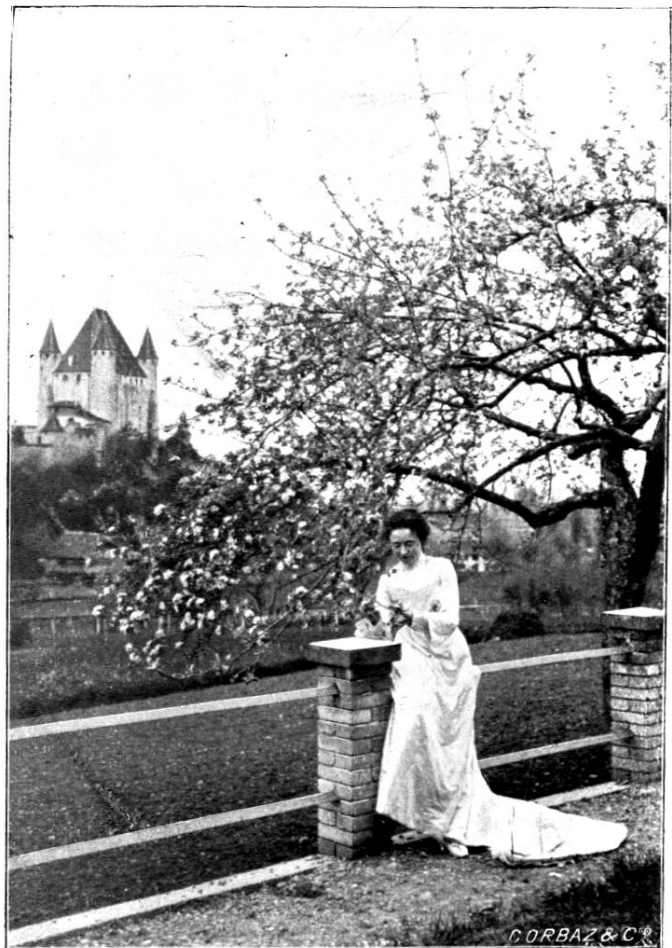
L'emploi des sources lumineuses artificielles à base de poudres éclairs est, comme chacun le sait, également d'une

très grande utilité dans des cas spéciaux: photographie souterraine, photographie d'intérieur (avec combinaison de la lumière du jour), photographie nocturne, etc. Nous ne croyons pas devoir insister sur ces modes d'emploi, tout photographe sérieux, professionnel ou amateur, les connaît suffisamment. Ici, du reste, un dispositif spécial n'est pas toujours nécessaire.

Mais nous voudrions relever l'utilité de l'éclairage artificiel dans une branche toute spéciale de la pratique photographique. Nous voulons parler de l'emploi de sources lumineuses pour la production de portraits signalétiques de criminels, des „bertillonnages“ comme on les appelle communément. Les directions de police des grandes villes, telles que Paris, Berlin, Hambourg, etc., possèdent des ateliers supérieurement outillés et installés pour fabriquer les portraits signalétiques. Les photographies qui en sortent sont généralement fort bien faites et remplissent parfaitement les conditions qu'on exige d'elles. Mais pour les petits services d'anthropométrie signalétique c'est autre chose. Leurs locaux sont souvent fort mal éclairés, en sorte que leurs portraits présentent de très graves déficiences. Pour eux, une installation d'éclairage artificiel est tout à fait indiquée. Le coût d'une semblable installation, toujours aux poudres magnésiques, est relativement minime et sera largement compensé par la qualité supérieure du travail. En outre, comme l'uniformité des portraits signalétiques augmente sensiblement leur valeur au point de vue policier, en adoptant pour tous les services de photographie signalétique un même système d'éclairage artificiel, on arriverait à produire des „bertillonnages“ perfectionnés, identiques dans tous les pays.

Quant au troisième avantage, que prétendent mettre en avant les lanceurs d'appareils à éclairage artificiel, nous le contestons. Les résultats qu'on obtient avec les sources de

lumière artificielle sont fort souvent parfaits, nous en convenons, et ne se distinguent guère des photographies faites à la lumière solaire, mais ils ne dépassent pas en beauté ces dernières. Il est vrai que, surtout avec l'éclairage électrique, on peut produire des effets difficilement réalisables avec l'éclairage diurne, mais de tels portraits sont des exceptions, des études, et ne constituent pas le travail courant du photographe. Pour arriver à de bons résultats avec les sources de lumière artificielle, l'opérateur est obligé de faire de très nombreux essais et d'étudier à fond son système d'éclairage. Remarquons que dans le portrait artistique, pour des causes que nous exposons plus loin, il n'y a qu'un genre d'éclairage artificiel qui convienne : celui à l'électricité. Malheureusement, les lampes électriques spéciales sont d'un prix assez élevé et leur installation et leur entretien entraînent des frais considérables. Etant donné le fait qu'on peut produire, sans frais, les mêmes effets avec la seule lumière solaire, nous ne voyons pas l'utilité, pour les photographes, comme cela a été préconisé de différents côtés, de fermer hermétiquement les ateliers à la lumière du jour pour ne se servir que de l'éclairage électrique. Certainement, l'installation d'une lampe à arc photographique est tout indiquée dans les ateliers importants des grandes villes, où souvent la clientèle n'a pas le temps de poser pendant le jour et



Phot. O. Nikles, Interlaken.

vient volontiers se faire portraicturer le soir. Mais cette installation n'est recommandable que dans ce cas. D'après notre enquête personnelle auprès de très habiles opérateurs de villes de provinces, qui se sont payé le luxe d'une installation électrique, cette acquisition, passablement onéreuse, ne rente nullement le capital engagé : une douzaine de poses par an, c'est insuffisant. Le public des villes secondaires ne s'habitue pas à fréquenter les ateliers photographiques le soir. Il a suffisamment de temps pour poser pendant la journée. En outre, le praticien qui a travaillé toute la journée mérite d'avoir son repos le soir, mais, ayant sur les bras une installation électrique, il est forcé, pour faire ses frais, de laisser son atelier ouvert jusqu'à 10 ou 11 heures du soir.

Voilà pour le portrait à la lumière électrique.

On a construit également des appareils à gaz sous pression qui devaient donner de très bons résultats, mais n'ayant pas expérimenté ces dispositifs nous ne pouvons en parler en connaissance de cause.

Les inconvénients des appareils aux poudres magnésiques sont encore beaucoup plus graves. Leur principal défaut est que l'opérateur ne peut pas juger, avant la pose, de l'effet produit par son éclairage. La mise au point se fait en effet avec une source lumineuse artificielle constante, telle que le gaz, la lampe à incandescence, quelquefois même la lampe à pétrole. L'éclairage du sujet se produit seulement pendant la pose. Le photographe travaille ainsi à l'aveuglette ; au développement, il est souvent désagréablement surpris par l'effet de l'éclairage, qu'il n'a pu contrôler sur le verre dépoli. On nous objectera que l'opérateur habitué à son genre d'éclairage se rendra parfaitement compte, avant la pose, de l'effet produit. Convenu, il s'est entraîné pour un, deux, même trois sortes d'éclairage ; avec les dispositifs perfectionnés que nous possédons

aujourd'hui, il pourra faire du bon ouvrage. Mais son travail sera monotone, uniforme et ne présentera jamais la variété de l'ouvrage d'un bon photographe travaillant avec la lumière du jour et modifiant à volonté l'éclairage avec les jeux de rideaux et les réflecteurs. Une fois qu'il abandonne son mode de travail usuel, l'opérateur à la lumière magnésique ne sait plus ce qu'il fait.

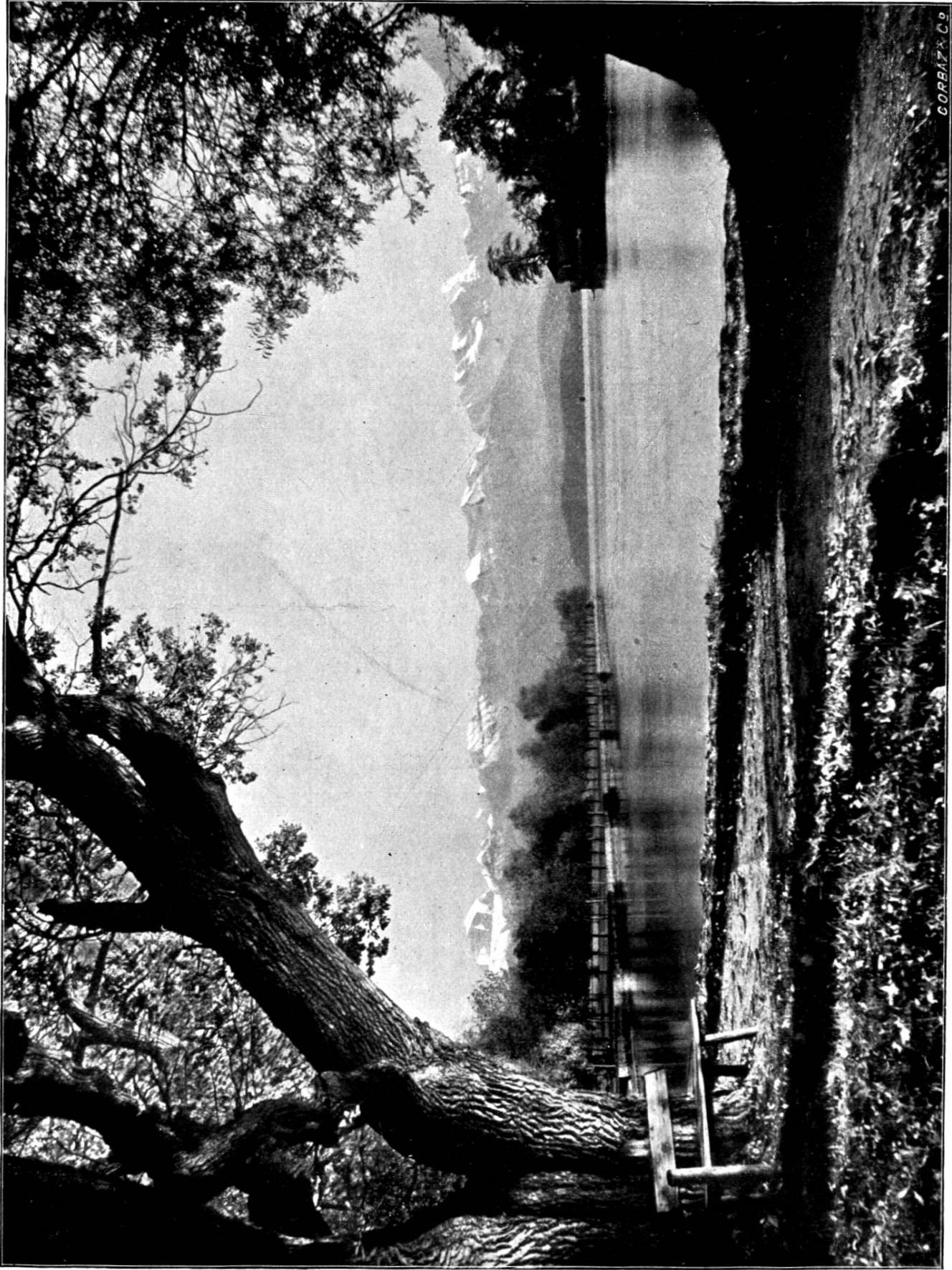
D'autre part, comme nous l'avons démontré plus haut, cette uniformité des résultats est fort précieuse pour certains travaux photographiques, très spéciaux, il est vrai. Il faut encore mentionner le fait que l'éclairage brusque au magnésium est très désagréable pour beaucoup de personnes nerveuses. Nous en connaissons bon nombre qui ont été tellement effrayées par la lueur subite lors de leur première pose, qu'elles ne consentiront plus jamais à se faire photographier à la lumière magnésique. Si, à la rigueur, on peut produire de bons portraits à l'aide de la poudre magnésique et surtout de la lampe à arc photographique, il devient presque impossible de faire des photographies de groupes convenables (nous ne parlons pas de petits groupes de deux à quatre personnes) avec les seules sources lumineuses artificielles. A la lumière électrique, à condition d'employer beaucoup de foyers lumineux, ce qui revient fort cher, la tâche de faire un travail satisfaisant n'est pas impossible. Mais combien les arrangements et les essais préalables sont longs et onéreux ! Les poudres magnésiques sont absolument incapables, même en se servant de sources lumineuses multiples, de nous donner seulement approximativement des tableaux de groupes ressemblant à de bons groupes faits le jour. Malgré tous les soins qu'on apporte à l'arrangement, les figures seront blafardes, les ombres exagérées et peu naturelles. Si on peut l'éviter, il ne faudrait jamais se servir du magnésium pour photographier des groupes quand il s'agit de faire une



œuvre tant soit peu artistique. Ajoutons, sans trop y insister cependant, que le prix des poudres éclairs est assez élevé et que leur manipulation n'est pas toujours sans danger.

En somme, nous avons vu dans les lignes précédentes que les lumières artificielles, poudres magnésiques et lampe à arc photographique, sont, pour certains travaux, un précieux auxiliaire du photographe. Mais il faut se garder de faire de cet auxiliaire un principal. La lumière naturelle du soleil est et restera la meilleure source lumineuse pour le photographe, amateur ou professionnel! Comme dans toute chose, n'exagérons pas, prenons le bon et laissons le mauvais, c'est-à-dire, servons-nous des sources lumineuses artificielles quand la lumière solaire nous fait défaut, mais ne bouchons pas nos fenêtres pour pouvoir nous servir uniquement des lumières artificielles.





CORBIS C. 9

*Panorama de la Promenade du lac, Thounne.*

Phot. O. Nikles, Interlaken.

